PV Conseil de Faculté
Jeudi 22 octobre 2026 de 14h15 à 18h00
Salle 2137 – Géopolis

Note : à partir du point 9, les discussions se déroulent à huis clos.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 juin 2026

Le PV est accepté.

3. Communications

a. Du Décanat

Chiffres de la rentrée 2026 : Le Décanat présente les effectifs de la rentrée. La progression se poursuit de manière constante, bien que plus modérée qu'entre 2019 et 2021 : 3'859 étudiant·e·x·s sont actuellement inscrit·e·x·s. L'augmentation est particulièrement marquée en master, ce qui soulève la question de l'encadrement des mémoires. Selon les projections fondées sur les taux de croissance actuels, le seuil de 4'000 étudiant·e·x·s devrait être dépassé d'ici 2030. Par filière, la hausse concerne surtout la psychologie, qui compte 1'952 étudiant·e·x·s, contre 617 à 663 pour les autres filières. Le nombre d'évaluations en psychologie est passé de 12'000 à 18'000, vraisemblablement en raison de la réduction du nombre de filières pouvant être choisies, qui concentre les examens sur les enseignements de psychologie. S'agissant des modalités, les examens écrits ont nettement augmenté (+4'000 depuis 2025), au détriment notamment des examens oraux (–150 depuis 2025).

Plusieurs questions et remarques ont été formulées, portant notamment sur l'appréciation du Décanat quant à ces chiffres, sur le caractère contrasté de la croissance selon les filières, sur la charge reposant sur la psychologie (notamment pour les MAS) et sur la possibilité de regrouper les évaluations par modules, comme en Faculté de biologie et de médecine. Le Décanat se dit surtout préoccupé par la situation des masters, en particulier en psychologie du sport (seule formation de ce type en Suisse romande), pour lesquels des mesures de régulation sont envisagées. Parmi les obstacles à une évaluation par modules ont été mentionnés la diversité des plans d'études des mineures et le libre choix des sessions d'examen. Il a également été relevé que l'évolution du nombre d'évaluations, en partie liée à la suppression de contrôles continus, était difficilement anticipable.

Projet de filière en logopédie : Face à une pénurie de logopédistes, le Canton a mandaté l'UNIL pour étudier l'intérêt et la faisabilité d'une filière de formation en logopédie et lui fournir une estimation des coûts et du calendrier ; il souhaiterait un démarrage dès l'année prochaine. L'UNIL y est favorable sur le principe : le projet répond à un besoin du terrain, offre des débouchés professionnels, enrichit l'offre de formation (notamment dans le domaine du langage), ouvre des perspectives de développement (consultation universitaire au service de la communauté, stages, recherche, enseignement) et renforce les liens avec la Faculté des lettres. Il ne doit toutefois pas se faire au détriment de l'offre actuelle et reste soumis aux conditions suivantes : (1) un cursus complet, comprenant un master et un programme de prérequis, un simple master revenant surtout à accueillir des étudiant·e·x·s de Neuchâtel et de Genève ; (2) un master spécialisé à effectifs limités (36 étudiant·e·x·s par année, selon la

demande de la DPPLS) ; (3) la garantie des ressources budgétaires, dans un contexte de coupes ; (4) la clarification des collaborations avec le terrain, en particulier avec la DPPLS. Le diplôme serait délivré conjointement par les Facultés des lettres et SSP, pour des étudiant·e·x·s issu·e·x·s de la linguistique et de la psychologie. Le financement proviendrait d'une nouvelle enveloppe cantonale.

En réponse à une question sur la charge supplémentaire pour les enseignements existants (un module ajouté en propédeutique, l'ensemble des modules en master), le Décanat reconnaît un impact partiel, l'objectif étant surtout de retenir à Lausanne les étudiant·e·x·s motivé·e·x·s par la logopédie. Le risque d'une hausse des effectifs en bachelor a été relevé, les étudiant·e·x·s non admis·e·x·s en master de logopédie pouvant se reporter sur le master en psychologie.

Recherche : Le Décanat présente les financements obtenus récemment :

- Alessandro Talia : comment les jeunes enfants apprennent à distinguer les informations fiables des informations douteuses ;
- Eva Green : en collaboration avec un partenaire en Cisjordanie, effets des infrastructures militaires sur la santé mentale et renforcement des ressources psychologiques ;
- Céline Mavrot : impact des inégalités sociales sur la santé mentale des jeunes ;
- Martino Maggetti : rôle des administrations publiques dans la participation ou le désengagement des citoyen·ne·s ;
- Sophie Lelorain : influence de l'empathie des médecins sur la qualité de la communication avec les patient·e·s atteint·e·s de cancer ;
- Laura Bernardi : influence des choix de parentalité sur les parcours des femmes et des hommes.

Trois projets ont par ailleurs été soumis à l'UNIL : Gender + Justice (Eléonore Lépinard), Origins (Daniel Oesch, en partenariat avec l'Université de Berne) et AI & Society (Caroline Roberts et Davide Morselli, en partenariat avec l'Université de Zurich).

Nouveau nom de la Faculté : À la suite du Conseil de Faculté, le nouveau nom a été validé par la Direction et par le Conseil de l'UNIL. Calendrier indicatif : mise à disposition des nouveaux modèles institutionnels début novembre ; nouvelle signalétique déployée progressivement de novembre à janvier ; déploiement complet dès février 2027.

Finances : Dans le cadre des coupes budgétaires de l'État de Vaud, le Conseil d'État a proposé une liste de mesures, dont deux concernent l'UNIL. La Direction a demandé à toutes les facultés de revoir leur budget 2027 en y intégrant une coupe supplémentaire de CHF 5,1 millions, répartie de manière linéaire. Pour la Faculté, l'économie à réaliser s'élève à CHF 425'000. Les effets se poursuivront en 2028 et 2029, avec une coupe réajustée (la coupe dite « 20 millions canton », initialement prévue en 2026). Celle-ci ne sera cette fois pas linéaire entre facultés et services centraux et fera l'objet d'une négociation avec le Recteur ; pour la Faculté, elle est estimée entre CHF 1 et 1,3 million (contre 1,6 million prévu initialement). Un moratoire est instauré sur les prochaines mises au concours : les postes ne sont pas gelés, mais leur remise au concours fera l'objet d'une réflexion sur les priorités, et certains postes, notamment à la suite de départs à la retraite, pourraient ne pas être repourvus.

La discussion a porté sur le caractère linéaire des coupes et sur la possibilité de les répartir en fonction des besoins et de la charge d'encadrement propre à chaque institut, en particulier à l'Institut de psychologie (IP). Le Décanat indique que le Recteur prévoit de prélever proportionnellement deux à trois fois plus auprès des services centraux, sans pouvoir garantir que l'IP sera épargné. Plusieurs instituts ayant déjà consenti d'importants efforts, le Décanat

privilégie une négociation avec le Recteur pour repousser certaines coupes. D'autres intervenant·e·s ont plaidé pour une approche solidaire entre instituts et une réflexion globale avec la Direction. Une fois les montants connus à l'issue des négociations, des cibles seront fixées par institut, et chaque institut discutera des options pour les atteindre.

b. Des autres corps

Corps professoral : L'accès aux documents du Conseil via Teams ne permet ni de les télécharger, ni de les imprimer, ni de les annoter, et l'ensemble des archives n'y est plus accessible. Le passage à Teams étant obligatoire, les réglages seront modifiés afin de permettre le téléchargement ; les archives pourront être obtenues sur demande.

4. Élection des Commissions permanentes

Les commissions suivantes sont soumises à l'élection :

- Commission de l'enseignement de la Faculté 2026-2027 et commissions d'enseignement par filière
- Commission de planification 2025-2027
- Commission de validation des acquis de l'expérience
- Commission interdisciplinaire d'éthique SSP
- Commission de la recherche de la Faculté 2026-2029
- Commission de recours 2026-2027

Les commissions sont élues en bloc par 35 oui, 0 non et 2 abstentions.

5. Élection des directions d'institut (1er janvier 2027 – 31 décembre 2028)

Les directions sont élues pour un mandat de deux ans, calqué sur l'année civile.

Institut d'études politiques (IEP) : Martino Maggetti est élu par 32 oui, 0 non et 3 abstentions.

Institut de psychologie (IP) : La candidature d'Elise Dan-Glauser et de Koorosh Massoudi a donné lieu à une discussion. Les représentant·e·x·s du corps estudiantin ont exprimé leur inquiétude quant à la capacité de la future direction à trouver des consensus avec les autres instituts. Il a été répondu que les candidat·e·s ont conçu leur candidature dans une logique de complémentarité, que des rapports de force sont normaux dans ce type de processus, qu'il·elle·s ont déjà été impliqué·e·s dans de nombreux projets de l'IP, ce qui garantit une continuité.

Elise Dan-Glauser et Koorosh Massoudi sont élu·e·s par 15 oui, 12 non et 6 abstentions.

Institut des sciences sociales (ISS) : Laurence Kaufmann est élue par 29 oui, 3 non et 1 abstention.

Institut des sciences du sport (ISSUL) : Nicolas Bancel est élu par 27 oui, 2 non et 2 abstentions, avec N. Place comme directeur adjoint.

6. Approbation de la modification du règlement de faculté (1re lecture)

Les modifications présentées portent sur : le changement de nom de la Faculté ; un toilettage du texte (langage épicène, formulations, numérotation des articles) ; la mise à jour d'articles modifiés dans les règlements d'études et validés par la Direction ; l'ajout de la Faculté de

théologie et de sciences des religions (FTSR) parmi les facultés délivrant le grade de doctorat ès sciences humaines et sociales de la médecine et de la santé.

La modification est approuvée en 1re lecture par 34 oui, 0 non et 0 abstention.

7. Présentation du rapport d'auto-évaluation des sciences sociales (bachelor et master)

Le rapport est présenté au Conseil. Il a été regretté que les annexes mentionnées dans le rapport ne soient pas accessibles.

8. Attribution du titre de professeur honoraire à Fabien Ohl (ISSUL)

Le titre est attribué par 35 oui, 1 non et 0 abstention.

— À partir de ce point, la séance se déroule à huis clos —

9. Approbation du rapport des commissions

a. MER1 en statistiques appliquées aux sciences du mouvement et du sport

Esther Eustache est désignée primo loco par 32 voix (1 voix pour Katia Iglesias). Katia Iglesias est désignée secundo loco par 31 voix et 2 abstentions.

b. Titularisation de PAST en PTC à PAS pour Peter Gelius

Le rapport, qui n'a fait l'objet d'aucune question ni remarque, est approuvé par 30 oui, 0 non et 1 abstention.

c. Promotion de MER1 à PAS pour Davide Morselli

Après discussion, le rapport n'est pas approuvé, par 9 oui, 16 non et 6 abstentions.

d. Promotion de MER1 à PAS pour Marc Perrenoud

Le rapport, qui n'a fait l'objet d'aucune question ni remarque, est approuvé par 25 oui, 1 non et 0 abstention.

10. Approbation de la mise à jour de la composition de la Commission de nomination du ou de la futur·e doyen·ne

Kilian Brun remplace Julie Alexandra Gunduz. La mise à jour est approuvée par 25 oui, 0 non et 0 abstention.

11. Propositions individuelles et divers

Pas de divers.

La séance est levée à 18h0.